

Actions Solidarités

Editorial



Le CCAS se doit d'être une instance d'écoute, de compréhension et de bienveillance sans tomber dans l'assistanat le plus total. En effet, l'implication, la contribution, la volonté de s'en sortir des personnes, des familles sont des facteurs essentiels, qui conjugués avec les conseils et les aides ponctuelles du CCAS permettront d'aboutir et de trouver des solutions à des situations souvent critiques.

La situation actuelle de crise fait vivre, à une partie de la population qui se trouve sans emploi ou à faible revenu, une détresse intolérable qu'il faut aider à endiguer. C'est pourquoi nous devons être le relais, le tremplin pour un avenir qui se voudrait plus serein. La Maison de la Solidarité ne doit pas non plus passer à côté des personnes seules, celles qui ne réclament rien et que l'on aurait tendance à «oublier», des personnes âgées (qui peuvent être les mêmes), nous devons d'effectuer un balayage des problématiques existantes dans la cité de Liverdun et d'y apporter des remèdes si cela est en notre pouvoir.

Avec le conseil des sages, nous reconduisons les voyages organisés, une action d'aide va voir le jour pour ce qui concerne les démarches administratives. De nombreux projets seront renouvelés (repas des anciens, forum emploi intercommunal, café des parents avec Jeunes et Cités et le module «image de soi»).

Liverdun est une cité riche en associations qui fonctionnent bien grâce à ses habitants. La Maison de la Solidarité doit se tourner vers elles afin d'entreprendre des actions pour les plus défavorisés. Je vous laisse redécouvrir l'année 2014 féconde en événements, quelques actions qui émailleront en 2015 ainsi que quelques informations pratiques nécessaires pour une bonne connaissance du fonctionnement de la ville et de ces différentes instances.

Bonne lecture,

Chantal Argentino
Adjointe déléguée à l'action sociale et aux personnes âgées

Voici presque un an maintenant avec le renouvellement de l'équipe municipale que j'ai pris mes fonctions d'adjointe à l'action sociale. Ces quelques mois ont été riches en découvertes, en écoute et en actions variées. Certaines mises en place par mon prédécesseur et de nouvelles comme par exemple le module «image de soi» démarré en novembre 2014.

A mon arrivée à la Maison de la Solidarité, j'ai découvert une organisation bien rodée et efficace. Je compte mettre à profit ce mandat pour être à l'écoute de la population en situation de précarité, proposer des actions innovantes et aidantes.



Les participantes ont reçu des conseils personnalisés de la part d'une professionnelle du conseil en image

ATELIER Comment valoriser sa candidature ?

Pour valoriser sa candidature, travailler son image et être bien dans sa peau constitue un atout de taille.

Si la recherche d'emploi est une tâche difficile, elle le devient davantage lorsque la motivation s'estompe à mesure que les réponses négatives s'accumulent.

Pour mettre toutes les chances de leur côté le jour où un entretien se présente, un groupe de 7 femmes a participé à l'action « Image de soi » instaurée dans le cadre d'un partenariat entre le Centre Communal d'Action Sociale et Caroline Vige, professionnelle du Conseil en Image, diplômée et certifiée par l'Institut de Relooking International de Paris.

L'objectif étant de prendre conscience de l'importance de l'apparence lors d'un entretien d'embauche. Le groupe a profité des conseils d'une professionnelle dans le but d'acquérir les outils nécessaires permettant de valoriser son image et de devenir autonome dans plusieurs domaines tels que le style vestimentaire, le maquillage, la coiffure, la colorimétrie, ...

Un diagnostic et des conseils personnalisés

Répartie sur 6 demi-journées fin 2014, cette action a permis aux participantes de bénéficier d'un

diagnostic personnalisé en fonction de leur morphologie, la forme de leur visage,...qui a par la suite été mis en pratique grâce à un cours d'auto-maquillage et une coupe de cheveux afin qu'elles puissent répéter les gestes, seules, chez elles. Elles ont bénéficié d'un livret personnalisé contenant tous les conseils dispensés au cours de ces séances.

La séance coiffure a été menée en partenariat avec le Salon Conviction Coiffure (place de la gare) qui a accepté de réserver une journée à des tarifs préférentiels. Un coup de pouce de la part d'un commerçant liverdunois à ses concitoyennes qui a été très apprécié.

TRAVAIL

Rencontres intercommunales

Les 8^e Rencontres Intercommunales du Travail et de l'Emploi (RITE) ont rassemblé plus de 200 personnes.

Cette manifestation mise en place par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, le Conseil Général, Pôle Emploi, les CCAS des communes de Liverdun, Pompey, Frouard et Champigneulle et les structures en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle, s'est tenue pour la seconde fois à Liverdun, le 22 mai 2014.

Elle a permis à 200 personnes dont environ 70 % de demandeurs d'emploi, de rencontrer des entreprises qui recrutent, des organismes de formation et de participer à des ateliers spécifiques, comme par exemple « simulation d'entretien » ou « aide à la rédaction d'un curriculum vitae ».

Plus de la moitié des visiteurs avait moins de 26 ans

Les Liverdunois sont venus nombreux puisqu'ils représentaient 21 % des visiteurs, venus pour la plupart des communes avoisinantes (Pompey, Frouard, Saizerais,

Champigneulle, etc) mais également du Grand Nancy ou du bassin de Pont-à-Mousson. Le public féminin était présent à 51 % et le public masculin à 49 %. Les jeunes de moins de 26 ans se sont déplacés en masse puisqu'ils représentaient à eux seuls 53 % des visiteurs.

Presque une personne sur cinq était salariée, soit quasiment le double de l'année passée.

Les agences intérimaires et les employeurs potentiels ont de nouveau enregistré la plus forte fréquentation devant les organismes de formation et d'information même si de nombreux conseils ont été donnés dans ces domaines.

Les RITES devraient être reconduites en 2015. L'endroit de la manifestation reste à définir.

Le café des parents

L'équipe de prévention du Bassin de Pompey vous propose un nouveau temps d'écoute et de partage autour d'un café. Elle vous donne rendez-vous **tous les seconds jeudis du mois** à la Maison de la Solidarité de Liverdun de 9h30 à 11h30. Des gâteaux et du café sont offerts pour partager un moment convivial.

Agenda du 1^{er} semestre 2015 : 6 février, 12 mars, 9 avril, 7 mai et 11 juin.



Les personnes en recherche d'emploi ont profité de la journée pour entreprendre de nombreuses démarches.

Navette seniors

Le CCAS met à disposition un service de navette gratuite, le jeudi matin pour les personnes âgées, handicapées ou ayant des difficultés à se déplacer. Ainsi, sur simple réservation, nous passons vous chercher à votre domicile. Cette navette hebdomadaire permet à chacun de faire ses courses. A travers ce service simple et pratique, on trouve également l'occasion de partager un moment de convivialité.

Réservations : Maison de la Solidarité : 03 83 24 60 60.

SENIORS EN VACANCES

PARTENARIAT VILLE / CONSEIL DES SAGES / ANCV / MAISON DE LA SOLIDARITÉ

OBJECTIFS : Proposer aux seniors liverdunois de partir en vacances en bénéficiant de tarifs préférentiels. Cibler particulièrement, les personnes âgées à revenus modestes qui ne partent pas ou peu souvent. **La ville prend en charge les transports pour les Liverdunois.** Les non-Liverdunois sont acceptés, s'il reste des places, moyennant un forfait transport en sus.

SEJOUR 1 - AMBLETEUSE (Pas-de-Calais)

Du samedi 10 au samedi 17 mai 2015

Au cœur du parc naturel des caps et des marais d'Opale, vous apprécierez l'accueil chaleureux des «gens du Nord», les grandes plages, la cuisine traditionnelle et la campagne verdoyante. Entre Cap gris nez et Cap blanc nez, ce site vous ravira pour sa tranquillité. Vous visiterez les grandes villes mais aussi les villages pittoresques.



«Ambleteuse, Fort Mahon»

Le Cap d'Opale***

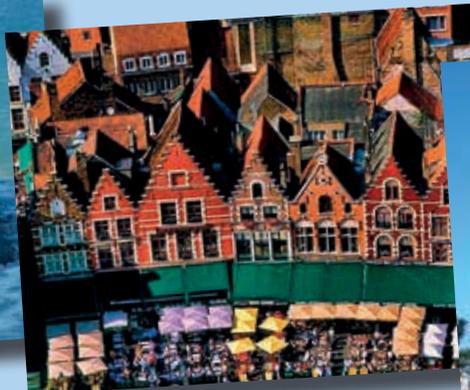
Le village vacances, situé dans un parc de 5,5 hectares, à 15 mins à pieds de la plage dispose de plusieurs espaces de restauration, un espace aquatique, un solarium et des chambres tout confort.

Votre séjour

- Journée à Bruges, la petite Venise du Nord
- Randonnée dans les dunes
- Visite de Boulogne-sur-Mer
- Promenade dans la baie des Caps
- Visite de brasseries
- Séances de gym douce, soirées animées
- Découverte de Calais



«Cap Blanc Nez»



«Bruges»



«Calais»

Les voyages 2015

MODE D'EMPLOI : Ces offres sont destinées aux plus de 60 ans retraités ou sans activité, (55 ans pour les personnes en situation de handicap). Tout aidant, professionnel ou familial, d'une personne en situation de handicap ou de dépendance peut bénéficier de ce programme comme accompagnateur.

Date à retenir

Réunion d'information voyages 2015

Mercredi 28 janvier
15h00 à l'espace loisirs

SEJOUR 2 - CHEDIGNY (Indre-et-Loire)

Du samedi 26 septembre au samedi 3 octobre 2015

La Touraine et le Val de Loire, c'est toute une philosophie de vivre avec ses châteaux royaux, sa gastronomie, ses forêts, ses rivières et ses champs à perte de vue. Ce séjour est une découverte du patrimoine local avec des dégustations, des ateliers, des démonstrations et des visites des plus beaux sites de Touraine et de jardins remarquables.



«Château de Chenonceau»

La Saulaie

Dans un parc boisé de 9 hectares, le village vacances vous accueille dans un cadre agréable et champêtre. Avec un parcours de santé et un parcours botanique, ce site est particulièrement bien aménagé ainsi que les chambres.

Votre séjour

- Visite du château de Chenonceau
- Découverte du village médiéval de Montrésor
- Ateliers de cuisine tourangelles et de taille de pierre
- Visite de Loches (ville d'art et d'histoire)
- Promenade dans la roseraie de Chédigny
- Dégustation de produits locaux : vins, rillons...
- Journée à Tours
- Découverte de la ville royale d'Amboise

Contact : Maison de la Solidarité
Evelyne Aubry : 03 83 24 60 60



«Montrésor, un des plus beaux villages de France»



«Les rillons»



«Amboise,
Château du Clos Lucé»

VIE CITOYENNE

philosophie est conservée à savoir permettre aux citoyens de s'exprimer et d'influer sur les projets en cours. Il est à souligner que le conseil des sages est pleinement participatif et autonome dans son champ d'action.

AS : Vient-on au conseil des sages pour les voyages ?

Roland Lhomme, président du conseil des sages : Les voyages seniors sont effectivement un gros projet mis en place par le bureau précédent. Nous y sommes attachés car ce dispositif n'entre pas en concurrence avec les séjours que proposent les associations de la commune. Son but premier est de permettre à des personnes modestes de partir en vacances. Plus de 400 personnes ont déjà profité de ces voyages mis en place par la mairie, l'ANCV et le conseil des sages. Plus largement, le conseil des sages a un rôle à jouer dans tous les domaines qui touchent à la citoyenneté et pas seulement dans les actions que l'on pourrait qualifier de réservées aux seniors. C'est pourquoi, pour ce mandat, nous avons décidé de nous structurer en commissions (cf notre encadré ci-contre) afin d'être une force de proposition à part entière.

AS : Comment se décline votre participation ?

RL : Non seulement on propose, mais en plus on agit. Le nombre important de membres nous permet d'être plus réactifs et de s'investir aux côtés des agents municipaux. A titre d'exemple, pour la Toussaint et à l'occasion du mémorial de la grande guerre, nous avons rénové les tombes des soldats liverdunois qui ont donné leur vie pour leur pays. Nous avons également un rôle d'observation et de transmission des remarques des

Le nouveau conseil des sages est élu depuis le printemps. Cette instance pleinement participative regroupe des hommes et des femmes très impliqués pour leur ville aux parcours variés. Ce mélange des genres constitue la principale richesse de ce comité étonnant dont nous avons rencontré les membres du bureau pour vous.

Actions Solidarités : Quel est l'intérêt d'un conseil des sages pour Liverdun ?

Sébastien Dosé, 1^{er} adjoint : Une ville ne peut plus être administrée aujourd'hui du haut vers le bas. Les habitants légitimement, veulent participer en amont aux différents projets, interpellent les élus, construire et s'engager, pas seulement le temps d'une élection. Le conseil des sages est un des outils de cette démocratie de proximité que nous avons mis en place sur Liverdun. Il a aussi pour objectif de créer du lien social entre les générations. Cette vocation a d'autant plus de sens à Liverdun, qui par son étendue, accentue la

difficulté de rompre l'isolement chez les seniors.

AS : Un premier conseil des sages avait été élu en 2009. Quelle transition constatez vous entre ces deux mandatures ?

SD : A la création de cette instance consultative, on ne savait pas encore où l'aventure allait nous mener. Une vingtaine de candidats s'étaient présentée, tous ont pu s'investir et apporter un réel bénéfice à la ville. Pour ce deuxième mandat, 48 habitants se sont portés volontaires, soit plus que de postes possibles, d'où la mise en place d'un tirage au sort. Si des évolutions sont nécessaires, la

Le conseil des sages en marche

Liverdunois que chacun rencontre au quotidien.

AS : Quel est votre principal atout ?

Marie-Thérèse Perrin : Les membres sont issus de tous les quartiers et de tous les milieux socioprofessionnels. Le conseil des sages est une mini-société. Il est, par sa constitution, totalement représentatif de la population.

Robert Vincent : La nouvelle organisation est intéressante. Au bout de quelques mois, nous constatons déjà qu'elle permet de remonter beaucoup plus d'informations, et ce n'est qu'un début. En conséquence, elle rendra nos actions plus adaptées aux besoins de la population.

AS : Quelle articulation prévoyez-vous avec le tissu associatif de la ville ?

Marie-Thérèse Perrin : Le conseil des sages agit en complément du milieu associatif. Aussi, pour ne pas créer de doublons, nous rencontrons les responsables associatifs afin de connaître leurs activités respectives.

AS : Quels sont les projets à court terme ?

Roland Lhomme : Nous préparons déjà la «Semaine des rencontres intergénérationnelles». Le succès de la première édition a mis la barre très haut. Sébastien Dosé nous a demandé de réfléchir au prochain

forum seniors en lui donnant une dimension plus festive. Par ailleurs, dans le cadre des nouvelles activités périscolaires, nous avons choisi de créer des ateliers de lecture.

René Féry : Nous cherchons également à faire évoluer le jumelage avec Weingarten en y intégrant les jeunes et les associations.

AS : Vous avez rencontré Dominique Potier en septembre. Quelles sont les conclusions de votre entretien ?

Roland Lhomme : La rencontre avec le Député de notre circonscription était orientée d'une part sur nos projets en cours et d'autre part, sur des problématiques sociétales sur lesquelles Dominique Potier travaille pour le gouvernement. C'est une expérience peu ordinaire qui nous a été ainsi offerte. Il a été question notamment du maintien à domicile des plus âgés et des solidarités familiales et civiles qu'il est nécessaire de rebâtir dans les prochaines années. Tel qu'il l'a souligné aux vœux du maire le 4 janvier, le parlementaire est très intéressé par notre mode de fonctionnement, unique dans les environs. Cette première rencontre a permis aux membres du conseil des sages de donner leur point de vue sur des enjeux importants qui déboucheront à terme sur l'élaboration de nouveaux cadres.

Qui sommes nous ?

Le conseil des sages est un conseil participatif, indépendant, élu pour six ans, de Liverdunois de plus de 65 ans. Il est composé de 29 titulaires et de 19 suppléants. Les conseillers se réunissent en assemblées plénières au moins cinq fois par an et autant que nécessaire dans les commissions, en présence d'élus selon les dossiers examinés.



Le bureau : Président : Roland Lhomme. Secrétaire : Robert Vincent. Membres : Annie Carel, Jean-Pierre Clément, René Féry, Marie-Thérèse Perrin, Monique Jeannot, Bernard Bouquillon.

Chaque commission est représentée par un rapporteur. Sorties culturelles / jumelage : Marie-Thérèse Perrin. Intergénérationnel : Jean-Pierre Clément. Devoir de mémoire / patrimoine : Alain Lépine. Solidarité : Monique Jeannot. Vie urbaine / politique de la ville : Bernard Bouquillon.

Elu référent : Sébastien Dosé, 1^{er} adjoint.

Pour joindre le conseil des sages vous pouvez, soit déposer une lettre en mairie, soit envoyer un mail à ccas.liverdun@wanadoo.fr



Jean-Pierre Huet, maire, Roland Lhomme, président du conseil des sages, Dominique Potier, député et Sébastien Dosé, 1^{er} adjoint.

FISCALITÉ LOCALE **Taxe d'habitation réduite** pour les personnes handicapées

En 2011, la commune de Liverdun a décidé de faire évoluer sa politique fiscale. Ainsi, la ville, par délibération de son conseil municipal, a instauré un nouvel abattement en faveur des personnes handicapées ou invalides. Cet abattement correspond à 10 % de la valeur locative moyenne des habitants de la commune.

Qui est concerné ?

- Titulaires de la carte d'invalidité,
- Titulaires de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité,

- Titulaires de l'Allocation d'Adulte Handicapé,
- Personnes atteintes d'une infirmité ou d'une invalidité les empêchant de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence,
- Personnes qui partagent leur habitation avec les personnes visées ci-dessus.

Pour bénéficier de cet abattement en 2016, vous devez remplir et déposer au centre des impôts fonciers de Toul (14 rue Drouas) la déclaration modèle 1206 GD-SD avant le 31/12/2015.

Pour en savoir plus, contactez le CCAS / Maison de la Solidarité.

Aide à la personne

De nombreux services d'aide à la personne existent tels que : petits travaux, bricolage, jardinage, ménage, repassage, téléalarme, livraison de repas ... La documentation est à votre disposition à l'accueil du CCAS / Maison de la Solidarité.

Recensement 2015

Des agents recenseurs se présenteront à votre domicile **entre le 15 janvier et le 14 février 2015**. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil. Nouveau service : depuis cette année, vous pouvez opter pour le recensement en ligne. Plus d'infos sur le site de l'INSEE.

La Maison de la Solidarité / CCAS : le premier échelon de solidarité active

COMPÉTENCES

- Accueil, information et orientation
- Aide à la recherche d'emploi
- Actions en faveur des personnes âgées
- Aide pour la constitution de dossiers administratifs (service à la personne, APA, RSA, CMU, Maison Départementale des Personnes Handicapées, ...)
- Suivi Budgétaire
- Dossiers de demande de logement

PERMANENCES

- La Mission Locale (16 à 25 ans) sur rendez-vous au 03 83 24 30 72
- Jeunes et Cités (cf planning page 3)
- Le conciliateur de justice : Un mardi par mois sur rendez-vous au 03 83 24 60 60
- L'assistante sociale de secteur sur rendez-vous au 03 83 24 47 65
- La conseillère conjugale du Bassin de Pompey sur rendez-vous au 03 83 49 81 81

NOUS CONTACTER

1 A, rue Adam - 54 460 LIVERDUN - Tél. : 03 83 24 60 60 - E-mail : ccas.liverdun@wanadoo.fr

Ouvert : lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Vendredi de 9h00 à 12h00.

Permanence téléphonique : mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Vendredi de 13h30 à 16h00.